

Gestion des connaissances sur les plantes médicinales et savoirs traditionnels associés à Madagascar

RAMIARISON Claudine¹ et RANARIVELO Hery Lisy²

¹ Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique – Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

² Ecole Doctorale Ecosystèmes Naturels- Université de Mahajanga

Avec la collaboration de RAPANARIVO Solo – Parc Botanique et Zoologique de Tsimbazaza

Contact auteur : ramiaris@moov.mg

Une multitude de connaissances sur les plantes médicinales, basées sur les savoirs traditionnels détenus par les guérisseurs, a été accumulée au cours des deux derniers siècles. Longtemps considérés comme étant dépourvus de valeur en soi, ces savoirs relevant de l'oralité ont été récemment reconnus par les conventions internationales et les réglementations nationales. Sur les 12 000 espèces que compte la flore malgache, environ 3 700 seraient médicinales. Un certain nombre de celles-ci figure dans les pharmacopées, les monographies, les travaux ethnographiques réalisés. Il est ainsi important de capitaliser les connaissances sur les plantes médicinales dans un recueil unique, rassemblant et complétant des données éparpillées au sein des institutions de recherche. 159 espèces de plantes sont utilisées contre la diarrhée, et 76 contre les pathologies respiratoires. Fabaceae, Astéraceae, Euphorbiaceae, Apocynaceae sont les familles les plus citées pour ces pathologies, sur lesquelles le travail a commencé. La disposition d'une liste des plantes avec des argumentaires scientifiques nécessaires pour l'Autorisation de Mise sur le Marché, pouvant être rajoutée aux produits de la phytothérapie, permettra une gestion plus rationnelle. Certaines de ces plantes font partie des savoirs populaires et il n'est pas rare qu'une plante soit indiquée dans la médecine traditionnelle pour plus d'une indication thérapeutique. Quelques espèces, notamment endémiques, ont fait l'objet de brevets. Cependant, beaucoup restent à être étudiées, quel que soit le statut. Ce recueil, élément de la stratégie de valorisation des plantes médicinales de Madagascar et des savoirs y étant associés, constitue une condition de leur intégration dans le processus de développement économique et social national. Madagascar étant signataire du Protocole de Nagoya sur les ressources génétiques, les mesures d'accès et d'utilisation permettront de protéger les droits du pays et des détenteurs de ces ressources et des connaissances traditionnelles associées.

Mots clé : Madagascar, Protocole de Nagoya, Recueil, Ressources génétiques, Savoirs traditionnels, Valorisation